

» PRESSE NATIONALE

Politique 

L'INTELLIGENT

SÉISME EN TURQUIE : PATRICK ACHI TRADUIT LE SOUTIEN DE OUATTARA ET DE LA CÔTE D'IVOIRE

Le Premier Ministre Patrick Achi a exprimé, le mardi 14 février 2023, le soutien du Chef de l'État Alassane Ouattara et de la Côte d'Ivoire à la Turquie frappée par un séisme. Accompagné de la ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration africaine et de la Diaspora Kandia Camara, le Chef du gouvernement ivoirien a réaffirmé la solidarité du peuple ivoirien à la Turquie. Il a signé le livre de condoléances ouvert, à cet effet, à l'ambassade de Turquie en Côte d'Ivoire, en la mémoire des victimes du séisme de magnitude 7,8 qui a touché ce pays et la Syrie dans la nuit du 5 au 6 février 2023 et qui a coûté la vie à plus de 35 000 personnes.

Le PATRIOTE

POLITIQUE NATIONALE DE JEUNESSE (PNJ) : UNE RÉPONSE AUX DÉFIS DE COMPÉTENCE ET D'IMPRÉGNATION AUX VALEURS CIVIQUES, CITOYENNES ET MORALES DE LA JEUNESSE

La promotion de la jeunesse ivoirienne fait l'objet d'une constante préoccupation de la part du gouvernement, compte-tenu de son poids démographique (75,6 % de la population a moins de 35 ans, selon le RGPH 2021) et des défis majeurs auxquels elle fait face. Dans son ambition de promouvoir cette jeunesse et de lui garantir des emplois décents, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une deuxième Politique Nationale de Jeunesse (PNJ 2021-2025), après celle de 2016-2020. Elle traduit la volonté du gouvernement ivoirien d'accorder une place de choix à sa jeunesse dans le processus de développement social, économique, culturel et politique. L'objectif global de cette Politique est de permettre à la Côte d'Ivoire de disposer d'une jeunesse compétente, autonome, innovante, imprégnée des valeurs civiques, citoyennes et morales, et jouissant d'un bien-être physique, mental et socio-économique la rendant apte à participer aux processus décisionnels qui assurent le développement durable. (Source : CICG)

L'inter

MIGRATION EN CÔTE D'IVOIRE : UN SÉMINAIRE DE RÉFLEXION S'OUVRE À ABIDJAN, AUJOURD'HUI

Le ministère d'État, ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Diaspora, à travers la direction générale de la Diaspora, en collaboration avec des acteurs concernés, organise un séminaire de réflexion sur « la migration en Côte d'Ivoire ». Ce cadre d'échanges et de partage d'expériences entre des acteurs étatiques et non étatiques se tient du mercredi 15 au vendredi 17 février 2023, à l'hôtel Pullman d'Abidjan-Plateau. Il s'agira de « proposer des solutions durables » à la question de la « migration en Côte d'Ivoire ». L'objectif est de « contribuer à améliorer la gouvernance institutionnelle des migrations au niveau national, régional et international, à encourager un dialogue élargi multipartite mobilisant les acteurs publics, privés et la société civile qui pourrait aboutir à l'élaboration d'une politique nationale migratoire ».

CHARGES EN MATIÈRE DE TAXE : VERS UN ÉQUILIBRE ENTRE VTC ET TAXIS COMPTEURS

Un communiqué de la Direction générale des Impôts (DGI), en date du 8 février dernier, fait obligation désormais aux propriétaires de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) de s'acquitter du paiement de la patente transport. Un impôt auquel ils sont assujettis. « Le Directeur général des Impôts rappelle aux propriétaires de véhicules de transport avec chauffeur (VTC) que conformément aux dispositions du Code général des Impôts, l'activité de transport public de personnes et/ou de marchandises est soumise de plein droit à la contribution des patentes (patente transport). Le Directeur général des Impôts invite par conséquent tous les propriétaires de véhicules avec chauffeur, à prendre toutes les dispositions utiles en vue du respect de cette obligation légale, sous peine de l'application de sanctions prévues par le Livre de procédures fiscales », pouvait-t-on lire dans la note.

HÔPITAL MÈRE ENFANT (HME) DE BINGERVILLE : LA DIRECTRICE DE L'HÔPITAL PÉDIATRIQUE DU VATICAN ÉBLOUIE PAR L'HME, FÉLICITE DOMINIQUE OUATTARA

La directrice de l'hôpital pédiatrique de l'enfant Jésus du Vatican, Mariella Enoc, a effectué une visite à l'hôpital mère enfant (Hme) de Bingerville, le mardi 14 février 2023, afin de s'imprégner des fonctionnalités de cet établissement. Après la visite de ce bâtiment moderne dédié à la mère et à l'enfant, Mariella Enoc s'est dit éblouie des fonctionnalités de cet hôpital. Pour elle, cet hôpital est l'un des meilleurs hôpitaux qu'elle a visités en Afrique. « J'ai une grande connaissance des hôpitaux en Afrique mais un hôpital similaire, je n'ai jamais rencontré », a-t-elle dit. Tout en remerciant la Première dame, Dominique Ouattara, de lui avoir permis de visiter l'Hme, la Directrice de l'hôpital pédiatrique de l'enfant Jésus du Vatican a traduit sa disponibilité à l'administration de l'Hme pour les défis en vue, afin de l'accompagner pour le rayonnement de ce bâtiment et pour le bonheur des patients.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 : LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ LANCE UNE GRANDE CAMPAGNE DE VACCINATION

La lutte contre la Covid-19 se poursuit malgré le faible taux de positivité enregistré depuis plusieurs mois en Côte d'Ivoire. Le ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle ne veut pas lâcher prise. Afin d'éradiquer totalement la Covid-19 à l'intérieur des frontières ivoiriennes, Dr. Aka Koffi Charles, directeur de cabinet du ministère chargé de la Santé, a procédé, le lundi dernier au dispensaire urbain de Cocody-Cité Rouge, au lancement officiel d'une grande campagne intégrée de vaccination contre la Covid-19 de 10 jours, notamment du 13 au 22 février. À la date du 12 février 2023, la Côte d'Ivoire avait administré 25 293 042 doses depuis 1er mars 2021, date du début de la vaccination contre la Covid-19.

CONSTRUCTIONS ANARCHIQUES, EFFONDREMENTS D'IMMEUBLES : VOICI LES ACTIONS DE LUTTE MENÉES PAR BRUNO KONÉ

Ces dernières semaines en Côte d'Ivoire, des bâtiments en construction dans le district d'Abidjan, se sont effondrés, occasionnant de nombreux blessés et même des morts. Face à ce phénomène qui attriste des familles, le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a décidé de renforcer les mesures prises pour prévenir ces drames. En effet, depuis son arrivée à la tête de ce département ministériel, Bruno Koné, ayant pris la mesure de l'ampleur du phénomène des constructions anarchiques (sans permis de construire et ne respectant pas les normes édictées), a entrepris, dès septembre 2020 de renforcer les capacités des brigades de contrôle urbain, en les dotant d'agents supplémentaires et d'engins roulants ainsi que de matériels de travail. L'idée étant de renforcer les

capacités opérationnelles de ces agents face au nombre de plus en plus grandissant des chantiers de construction dans le district d'Abidjan.



15ÈME CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES PASTEURS LEADERS : LE MINISTÈRE DE LA REPENTANCE ET DE LA SAINTETÉ SOLLICITE LE MINISTRE KKB

Pr Augustin Maquengo, archevêque senior et coordonnateur international du Ministère de la repentance et de la sainteté dont le siège est à Nairobi au Kenya, a été reçu en audience par le ministre Kouadio Konan Bertin (KKB) à Abidjan-Plateau, le mardi 14 février 2023. L'hôte du jour a fait savoir que sa présence se justifie par la mission régalienne de son ministère qui est de prier pour les nations du monde. La Côte d'Ivoire qui vient de traverser une série de crises postélectorales a besoin de booster sa cohésion sociale et ce n'est que par la prière, selon lui. C'est donc dans ce contexte que la mission du ministère de la repentance et de la sainteté est venue annoncer au ministre Kouadio Konan Bertin la tenue à Abidjan de la 15e Conférence internationale des pasteurs leaders du 23 au 26 mars 2023 pour demander son soutien.



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DES AGENTS : MARIATOU KONÉ LANCE UNE SESSION DE FORMATION

Des agents du ministère de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation vont renforcer leurs capacités. La ministre Mariatou Koné a procédé, le lundi 13 février 2023, à la Direction des examens et concours, au Plateau, au lancement de la session de formation sur les curriculums. Ces agents au nombre de 35 bénéficieront d'outils nécessaires dans divers domaines tels que le suivi évaluation, la pédagogie, les réformes curriculaires, la masse critique. À cette occasion, la ministre Mariatou Koné a engagé les participants à la pro activité, à l'assiduité durant cette formation



LOI SUR LE MARIAGE EN CÔTE D'IVOIRE : DES INNOVATIONS MAJEURES INTÉGRÉES POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS ENTRE L'HOMME ET LA FEMME

La loi sur le mariage en Côte d'Ivoire a contribué à réduire les inégalités entre l'homme et la femme dans le mariage et à assurer la pleine protection de la famille, a soutenu le sous-directeur de la Législation à la Direction des Études de la Législation et de la Documentation (DELD) du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Trabi Botty Jérôme. Il était l'invité de la tribune de presse hebdomadaire du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CICG) "Tout Savoir Sur", le mardi 14 février 2023 à Abidjan-Plateau. Selon lui, cette loi consacre des innovations majeures, notamment les conditions requises pour contracter le mariage. (Source : CICG)



ÉLECTIONS À LA CHAMBRE NATIONALE DES MÉTIERS DE CÔTE D'IVOIRE : LE LEADERSHIP DU MINISTRE DIARRASSOUBA SALUÉ

La Chambre nationale des métiers de Côte d'Ivoire a tenu, samedi 11 février 2023, à Yamoussoukro, une Assemblée générale électorale (Age) qui s'est soldée par la reconduction de Bamba Kassoum à la tête de cette chambre consulaire. Un aboutissement que nombre de présidents des Comités interprofessionnels départementaux interrogés ont mis à l'actif du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (Pme), Souleymane Diarrassouba. Un leadership payant du membre du gouvernement qui a pris toutes les dispositions pour que ce scrutin se tienne dans un cadre ouvert, inclusif et transparent.

LUTTE CONTRE LA VIE CHÈRE : LE MINISTÈRE DU COMMERCE ÉCHANGE AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS POUR L'ÉLABORATION D'UNE MATRICE D'ACTIONS POUR 2023

Une réunion du comité technique du Conseil national de lutte contre la vie chère (Cnlvc), dont l'objectif est d'élaborer une matrice d'actions de lutte pour l'année 2023, a été présidée par le directeur de cabinet du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Pme, Jacques Essoh Lohoues. « Cette rencontre vise à faire le bilan de la mise en œuvre des mesures qui ont été prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la vie chère et de proposer de nouvelles mesures, afin de préserver le pouvoir des populations », a dit le directeur de cabinet. Il a tenu ce propos, selon le CIG (Centre d'Information et de Communication gouvernementale), au cours d'une réunion du Cnlvc qu'il a présidée le mardi 14 février 2023 à Abidjan-Plateau.

Sport 

 L'inter

SPORT ET ÉTUDE : UNE ACADÉMIE DE FOOTBALL OUVRE BIENTÔT À JACQUEVILLE

Une délégation de Mainz 05, club de football de première division allemande, était chez le ministre Paulin Claude Danho, le 13 février 2023, précisément au cabinet du ministre des Sports sis au Plateau. La délégation était conduite par Heidel Christan, président de Mainz 05, qui était accompagné de son directeur Sportif, Martin Schmidt. Les échanges, selon le ministère des sports, ont porté sur la création d'une académie de football dans la ville balnéaire de Jacqueville.

 L'inter

TREMBLEMENTS DE TERRE EN TURQUIE : LA FIF DONNE DES NOUVELLES DES FOOTBALLEUSES IVOIRIENNES

Dans un communiqué signé de son directeur exécutif, Armand Desiré Gohourou, la Fédération ivoirienne de football (FIF), a donné des nouvelles des footballeuses ivoiriennes évoluant en Turquie, suite aux violents tremblements de terre qui ont frappé, ces derniers jours, ce pays transcontinental situé aux confins de l'Asie et de l'Europe. L'instance dirigeante du football ivoirien a fait savoir que, sur les trois ivoiriennes évoluant en Turquie, seul le cas Haidara Aminata était inquiétant. Mais fort heureusement, il y a eu plus de peur que de mal.



VU SUR LE NET

Société 

 Fratmat.info
ACTIVITÉ EN CÔTE D'IVOIRE

NOUVELLE LOI SUR LE MARIAGE EN CÔTE D'IVOIRE : LA FEMME MARIÉE A L'USAGE (LE DROIT) DU NOM DU MARI ET NON L'OBLIGATION ET L'ORDRE

La femme mariée a l'usage (le droit) du nom du mari et non l'obligation et l'ordre dans lequel son nom doit s'écrire est désormais déterminé et harmonisé ainsi qu'il suit : "Madame, suivi de ses nom et prénoms de jeune fille, épouse, suivi du nom du mari". L'information a été donnée par le sous-directeur de la Législation à la Direction des Études de la Législation et de la Documentation (DELD) du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, Trabi Boty Jérôme. Invité de la conférence de presse hebdomadaire du Centre d'Information et de Communication gouvernementale (CIG) "Tout Savoir Sur", le mardi 14 février 2023 à Abidjan-Plateau, il intervenait sur la nouvelle loi relative au mariage, loi n° 2019-570 du 26 juin 2019. (Source : CIG)

LOI SUR LE MARIAGE/ UN JURISTE FORMEL : « TOUT MARIAGE CÉLÉBRÉ PAR UN OFFICIER D'ÉTAT CIVIL HORS DE SA CIRCONSCRIPTION EST NUL ET DE NUL EFFET »

« Un officier d'état civil n'a pas le droit d'aller célébrer un mariage en dehors du territoire de sa circonscription. Le mariage en principe est célébré au siège de la circonscription d'état civil. Cependant, il existe deux situations où le mariage peut être célébré en dehors de ce siège. C'est dans le cas où le procureur l'autorise et dans le cas où celui-ci requiert l'officier d'état civil. Mais il faut que cela se déroule dans le périmètre territorial de la circonscription en question ». Telle est l'une des précisions de taille qu'a bien voulu partager Me Trabi Botty Jérôme, avec la presse, sur la nouvelle loi sur le mariage, ce mardi 14 février, jour dédié à la célébration de l'amour (la Saint Valentin). Il était l'invité du Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG) dans le cadre de ses rencontres hebdomadaires dénommées "Tout savoir sur".

LES PLANTEURS BÉNÉFICIERONT GRATUITEMENT DES PRESTATIONS LIÉES À LA CMU SUR INSTRUCTIONS DU CHEF DE L'ÉTAT

Une bonne nouvelle pour les acteurs du monde agricole de Côte d'Ivoire. Les planteurs affiliés aux Conseils Café-Cacao, Coton-Anacarde, et Hévée-Palmier à Huile bénéficieront gratuitement des prestations liées à la Couverture maladie universelle (CMU) sur instructions du Président de la République, Alassane Ouattara, informe le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale. Selon le ministre, Me Adama Kamara, le Chef de l'État a toujours su apporter les solutions idoines et optimales aux préoccupations de nos populations. « Par sa volonté et celle de Dominique Ouattara, nos planteurs pourront être soignés qualitativement et à moindres coûts, sans payer de cotisations », a posté le ministre ce mardi 14 février 2023.

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



LE TRÉSOR RÉALISE SA PLUS GROSSE MOBILISATION SUR LE MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA

Le Trésor public de Côte d'Ivoire vient de réaliser sa plus grosse mobilisation de ressources sur le marché financier l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) avec le TPCI.077. Lors de la cérémonie de cotation de cet emprunt obligataire à taux variable TPCI 2022-2029, mardi 14 février 2023 au siège de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), à Abidjan-Plateau, le conseiller technique du directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique, Antoine Yobouet a précisé que cet emprunt est double car il s'agit du premier emprunt obligataire à taux variable émis sur le marché financier régional de l'UEMOA. Il est également la plus grosse mobilisation de ressources jamais réalisée sur ce marché depuis sa création.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



101

"Allô Gouvernement"



Centre d'Information et de
Communication Gouvernementale

Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 51 14 38 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE
SOLIDAIRE



www.gouv.ci



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale